



Un arbre à palabre pour échanger, apprendre et construire

Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali

*Sous l'égide du Commissariat au Développement institutionnel (CDI),
avec l'appui du Service de Coopération et d'Action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France
et de l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA)*

Compte rendu

Thème	Le processus électoral au Mali
Président de séance	Boubacar SOW (MATCL)
Modérateur	Ousmane KORNIO (Consultant)
Organisateurs du Forum multi-acteurs	Commissariat au Développement institutionnel, ARGAMali, Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France au Mali
Séance	3
Date	03/12/2009
Lieu	Hôtel EL FAROUCK

Contacts :

forummultiacteurs@yahoo.fr

Abdoul Aziz AGUISSA (CDI) - Tél.: (+223) 66 78 60 32 - Mél.: a_aguissa@cdi-mali.gov.ml

Néné Konaté TRAORE (ARGA) - Tél.: (+223) 76 42 02 80 - Mél.: nene_konate@yahoo.fr

Elisabeth DAU (SCAC/CDI) - Tél.: (+223) 74 65 11 64 - Mél.: elisabethdau@yahoo.fr

Ambroise DAKOUO (ARGA) - Tél. : (+223) 76 01 70 20 - Mél.: ambroisedak01@yahoo.fr

Introduction

Le débat sur le processus électoral est la troisième séance du cadre multi-acteurs de discussion sur la gouvernance démocratique au Mali.

Le Forum multi-acteurs est un cadre non formel de réflexions, de débats sur les préoccupations majeures de gouvernance qui entravent notamment l'approfondissement de la démocratie et la promotion du développement local. Depuis sa création en juin 2008, trois séances ont été animées respectivement sur les thèmes de l'accès aux services publics de base, l'accès à la justice et le processus électoral.

La séance 3 qui a porté sur le processus électoral, propose de revenir sur certains des éléments du colloque international de Bamako « Entre tradition et modernité : quelle gouvernance pour l'Afrique » afin d'approfondir la réflexion qui avait été menée quant aux choix des dirigeants.

« Le Mali est un concentré, un résumé de l'histoire de la gouvernance dans la région. (...) Le Mali a mis au point, très tôt, des modes de gouvernance qui lui ont permis d'organiser dans la paix, la stabilité et la sécurité, les rapports entre les différentes composantes de la société, les modes de production économique et de transmission du pouvoir. (...) La nécessité de l'autorité est culturelle, elle est profondément et anciennement ancrée dans les esprits dans cette partie de l'Afrique. »¹

De nos jours le Mali vit dans un monde de mutations où les évolutions politico-socio-économiques en cours impliquent des changements non maîtrisés par les populations.

Dans le cadre du Forum multi-acteurs, la présente séance permet d'élargir le débat sur le processus électoral à un plus grand nombre de personnes afin d'interroger les pratiques au regard des valeurs et principes de la démocratie partagés au Mali.

Ce débat a réuni une quarantaine de personnes parmi lesquelles des membres permanents du Forum multi-acteurs ainsi que des experts, des chercheurs et autres acteurs institutionnels et de la société civile.

Objectif

L'objectif de cette séance était d'ouvrir le débat sur le thème du processus électoral au Mali afin de dresser les constats positifs et négatifs qui s'imposent et de permettre la formulation de propositions contribuant à l'amélioration du processus électoral, en conformité avec les valeurs sociales connues et maîtrisées au Mali.

Approche/Méthodologie

Le processus électoral n'est souvent abordé qu'au regard de considérations techniques et autour du seul temps fort de l'élection. Il s'agissait donc à l'occasion de ce débat de poser la question de l'articulation entre les techniques, les pratiques des hommes et les valeurs sociales qui fondent ce processus et ainsi, de s'interroger sur les stratégies d'animation et de mobilisation que cela exige avec une certaine garantie de continuité

Pour se faire l'équipe du Secrétariat permanent du Forum s'est livrée à une revue documentaire et a identifié divers acteurs, experts et professionnels du processus électoral au Mali afin de les consulter.

Cette consultation a permis de mieux délimiter le champ du débat et de soulever des questions de fond ; à savoir :

- Quel sens conférer au processus électoral ?
- Quelle légitimité incarnent les partis politiques dans le processus électoral ?
- Quelle est la légitimité des dirigeants mis en place à travers un scrutin de moins de 50% des votants ?
- Quels mécanismes mettre en œuvre pour susciter la participation et l'appropriation du processus électoral par le citoyen?

¹ Actes du colloque de Bamako – « Entre tradition et modernité : quelle gouvernance pour l'Afrique ? » - Contribution, p.39 - Bintou SANANKOUA, 23-25 janvier 2007

- En quoi les institutions en charge de l'organisation des élections permettent-elles une meilleure compréhension et appropriation du processus électoral, un allègement des coûts récurrents à l'organisation matérielle et une réduction considérable de la fraude électorale ?

Au regard de ces questions, trois communicateurs ont été identifiés afin de rédiger des contributions portant sur le point de vue :

- des institutions et structures chargées d'organiser les élections ;
- des formations politiques qui soumettent des candidats à ces élections ;
- et enfin, des citoyens / électeurs qui s'expriment à travers un choix électif.

En plus des communications, une collecte de paroles a été réalisée auprès de six (6) communes de Bamako ainsi que les communes limitrophes de Kalamban-coro et de Moribabougou avec l'appui et les outils de l'Alliance malienne pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA/Mali), en vue d'obtenir un regard croisé de différents acteurs sur processus électoral.

L'ensemble de ces contributions a été présenté en séance plénière respectivement par le Colonel N'Tio BENGALY de la Délégation Générale aux élections (DGE), une des structures de l'Etat chargée de l'organisation des élections ; Monsieur Issaka KAMPO du Centre Malien pour le Dialogue Inter-Partis et la Démocratie (CMDID); Dr Abdoulaye SALL (Cri 2002) de la société civile. Ces communications furent complétées par la restitution de l'analyse des regards croisés issue de la collecte de paroles auprès de différents acteurs du processus électoral dans les communes du District de Bamako et deux communes limitrophes.

Ces communications suivies de débats en plénière ont permis de poser des éléments de diagnostics sur lesquels se sont appuyés les travaux de groupes afin d'identifier des pistes de solutions pour mieux répondre aux deux questions suivantes :

- 1) Comment amener les citoyens à s'approprier le processus électoral ?
 - en termes de sens (compréhension et adhésion)
 - en termes d'implication et de participation
- 2) Quels rôles et responsabilités pour quel acteur pour l'amélioration du processus électoral au Mali ?
 - en termes d'animation du processus
 - en termes d'organisation du processus

Synthèse des débats

De l'ensemble des échanges en séance plénière et en travaux de groupe, ont pu être dégagés des éléments généraux **de constats, de propositions et de réflexions prospectives** qui sont autant de pistes de réponses qui pourraient contribuer à l'amélioration du processus électoral.

Les résultats des débats sont restitués selon trois principaux axes, à savoir:

- **l'adhésion et de participation au processus électoral ;**
- **l'organisation du processus électoral ;**
- **et l'animation du processus électoral.**

1. Constats généraux

THEMATIQUES	CONSTATS
Adhésion et participation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le faible taux de participation aux élections dû au fait que les populations ne comprennent le sens et les enjeux liés au processus électoral ▪ La récurrence de la crise de confiance et de légitimité entre les élus et les électeurs ; ▪ Le manque d'éducation, de formation, de sensibilisation et de responsabilisation de l'ensemble des acteurs concernés par le processus électoral.

<p>Organisation du processus</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La concentration des efforts sur les aspects techniques et organisationnels du processus électoral au détriment des aspects institutionnels à chaque fois qu'il s'agit de réfléchir à son amélioration. ▪ La fraude électorale se caractérise notamment par : le vote par témoignage, la procuration, le bourrage des urnes, l'achat de consciences, le vote multiple, la falsification des bulletins de vote, le vote des mineurs, l'intimidation des observateurs, etc. ▪ La mauvaise gestion du fichier électoral et les insuffisances du recensement administratif dans l'identification des électeurs (non prise en compte des décès, des naissances, de la mobilité permanente des populations, etc.) ▪ L'éloignement des bureaux de vote par rapport aux domiciles des électeurs (problème du découpage des circonscriptions électorales) ; ▪ La diffusion des textes électoraux en français au détriment des langues nationales ; ▪ Le mode de scrutin actuel ; ▪ L'organisation du calendrier électoral (dispersion des scrutins électoraux dans le temps). ▪ Les insuffisances liées à la méconnaissance des textes électoraux (absence de diffusion des textes dans les langues nationales), à leur application et à leur contenu.
<p>Animation du processus</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre élevé des partis politiques dû à l'absence de conditionnalité pour leur création et l'absence de mécanismes de suivi de leurs performances ; ▪ Le financement des partis politiques qui ne jouent pas leur rôle d'animation de la vie politique et publique ; ▪ Le fossé grandissant entre les populations, les acteurs politiques, les autorités administratives et les pouvoirs traditionnels ; et l'absence de cadre de concertation les réunissant ; ▪ L'attitude des élus après leur élection et le non respect de leurs engagements ; ▪ L'insuffisance de financements pour soutenir durablement les initiatives de la société civile ; ▪ La non prise en compte du genre (femmes, jeunes, personnes handicapées et âgées) à toutes les étapes du processus électoral (positionnement dans les listes de candidatures, animation des débats, accès physiques aux urnes, représentation dans les partis politiques) ; ▪ La manipulation des femmes et des jeunes dans les dérives électorales des partis politiques.

2. Propositions

Thématiques	Propositions
<p>Adhésion et participation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Placer les populations au centre du processus électoral ; ▪ Rétablir le « cordon ombilical » entre l'électeur et l'élu ; ▪ Promouvoir les activités d'éducation civique ; ▪ Inciter à la culture politique ; ▪ Diffuser largement les textes dans les langues nationales.
<p>Organisation du processus</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les capacités et les compétences des structures qui organisent les élections ; ▪ Garantir l'application effective des lois afin par les autorités centrales, déconcentrées

	<p>et décentralisées pour lutter contre la fraude et les détournements du processus électoral ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter le calendrier des scrutins électoraux à la disponibilité des populations. ▪ Diffuser largement les textes dans les langues nationales.
Animation du processus électoral	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir le contrôle citoyen sur les activités de l'exécutif local ; ▪ Élargir le soutien financier aux organisations de la société civile pour l'animation continue du processus électoral; ▪ Introduire la présentation de programmes de société comme conditions pour la création des partis politiques ;

3. Réflexion prospectives

Thématiques	Réflexions prospectives
Adhésion et participation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quel sens les citoyens donnent-ils aux élections ?
Organisation du processus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment mesurer l'impact de la future structure unique organisatrice des élections au Mali sur l'amélioration du processus électoral? ▪ Comment modifier la loi électorale afin de mieux définir les rôles et responsabilités de chaque acteur du processus électoral ? ▪ Peut – on se passer de l'aide internationale pour l'organisation des élections? Comment ? ▪ Comment assurer une veille stratégique autour des résultats issus du RAVEC ? ▪ Quel avenir pour le processus électoral au Mali avec le mode de scrutin actuel ? ▪ Quels enjeux et défis pour l'organisation des élections dans une même année ?
Animation du processus électoral	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment réguler le nombre des partis politiques ? Quelle(s) conditionnalité(s) à instaurer au moment de la création et au cours de la vie des partis politiques ? ▪ Quelle continuité garantir au processus électoral en termes d'implication de la société civile, des organisations féminines, de jeunesse, etc. ? ▪ Comment lutter contre la fraude et la corruption politique ? ▪ Le choix du multipartisme intégral est-il un choix adapté au contexte malien ? ▪ Comment articuler les rôles et responsabilités des acteurs en charge de la conduite du processus électoral ?

4. Conclusion

La séance 3 du Forum multi-acteurs a permis une fois de plus de mettre en relief les crises profondes qui entravent la bonne marche du processus électoral au Mali.

Les débats constructifs qui ont été menés ont fait émerger des pistes de solutions d'ordre technique, organisationnel mais aussi constitutionnel, institutionnel et politique qui permettront de trouver des réponses à certaines grandes questions soulevées lors de cette séance.

Une insistance particulière a été portée sur la nécessité d'associer les populations dans la gestion collective et l'urgence de tenir compte de nos valeurs dans la construction nationale, véritables priorités en termes d'action future à mener par tous les acteurs concernés par le processus électoral.

Enfin, on pourra noter l'unanimité des participants et des communicateurs quant au fait que « ***la démocratie malienne est jeune, elle est en construction. Et comme toute œuvre humaine, elle aura toujours des imperfections. C'est à travers des espaces et cadres de débats que l'on pourra approfondir le diagnostic et continuer à la consolider davantage*** ».